La dimension culturelle du droit à l’éducation au sein des programmes d’éducation de l’ONG Enfants du Monde

*Enfants du Monde en bref*

Fondée en 1968, Enfants du Monde (EdM) est une ONG suisse, dont le siège est à Genève. Spécialisée dans l’aide à l’Enfance, EdM fait siens et promeut les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant.

EdM intervient principalement dans les domaines de l’éducation de base et de la santé maternelle et néonatale au Guatemala, à El Salvador, en Haïti, au Niger, au Burkina Faso et au Bangladesh, ainsi qu’en Colombie et au Bénin dans le cadre de formations diplômantes. EdM intervient également au Tchad et au Niger sur mandat de la coopération suisse dans des programmes d’éducation. En Suisse, EdM met en oeuvre un programme de sensibilisation des jeunes et de la population aux réalités nord-sud/droits de l’enfant.

EdM concentre ses efforts dans l’accompagnement, l’appui technique et le développement sur le long terme d’approches en lien avec ses champs d’intervention, élaborées et développées avec/par ses partenaires. Ces approches sont rénovées en permanence, et surtout adaptées contextuellement aux réalités sociales, culturelles, organisationnelles, politiques et économiques de chaque pays et situation.

EdM développe et met à disposition, à travers un réseau d’acteurs, une expertise pertinente, ancrée dans les réalités et permettant d’agir sur elles. Elle passe par le renforcement des dispositifs de formation, qui sont le coeur de métier de l’association, en résonance avec sa posture de subsidiarité. Cette expertise contribue à chercher et proposer des solutions durables, visant l’intérêt général en impliquant les autorités publiques, aux différents niveaux, en renforçant certains acteurs de la société civile et en réalisant une médiation active entre ces derniers et l’Etat.

En éducation, EdM concentre son action depuis plus de vingt ans sur l’amélioration de la qualité du processus d’enseignement-apprentissage, avec un focus sur les populations les plus défavorisées (rurales, nomades, indigènes, déscolarisés/non scolarisés). EdM soutient l’amélioration de la qualité de l’éducation (formelle, non-formelle) par un appui aux dimensions avant tout pédagogiques (curricula, matériels didactiques, formation), mais aussi organisationnelles.

*Le respect de la diversité culturelle et des droits culturels de chaque personne dans les programmes scolaires*

Pour EdM, il est fondamental que les programmes, les actions, les outils et les contenus soient profondément ancrés dans les particularités culturelles, sociales et économiques du contexte, et élaborés avec les acteurs locaux dans le cadre de démarches participatives. EdM accompagne ainsi les ministères de l’éducation de plusieurs pays (Burkina Faso, Niger, Tchad et Guatemala) à mettre en place des programmes de formation de différents acteurs de la chaine éducative. Ces programmes accordent un rôle primordial au respect de la diversité linguistique et culturelle des communautés. Lors des ateliers de formation, les acteurs (formateurs de formateurs, formateurs, conseillers pédagogiques et enseignants) développent des capacités diverses pour contextualiser les enseignements-apprentissages aux réalités des apprenants. Ils développent également des compétences techniques pour concevoir du matériel didactique en lien avec les réalités et vécus des apprenants.

*Les langues dans l’enseignement et la prise en compte des visions du monde et des modes de vie, dans leur diversité*

Sur le plan linguistique, un accent est mis sur l’enseignement bi-plurilingue, au sein duquel les langues du milieu sont considérées comme outil d’appropriation des nouveaux savoirs au même titre que les langues officielles. Concrètement, les acteurs apprennent à gérer l’alternance de langues dans les enseignements-apprentissages de différentes matières scolaires. Ils apprennent à écrire, dans les différentes langues en présence, des textes de genres variés et utiles dans la vie quotidienne et sont formés pour mener des activités interlinguistiques.

Sur le plan culturel, les formations accordent une place importante à une approche interculturelle : les savoirs et connaissances prescrits dans les plans d’étude sont abordés en classe à partir d’un dialogue de cultures. Par exemple, l’enseignement-apprentissage de l’écrit, des mathématiques et des sciences se fait en lien avec des situations de la vie quotidienne des apprenants, en explorant leurs visions du monde et leurs modes de vie. Certaines pratiques sociales et valeurs culturelles sont mises en évidence dans des textes mobilisant des données issues d’enquêtes de terrain (diagnostic des besoins éducatifs) et qui servent de base à l’élaboration de supports d’enseignement. Ces dernières sont ensuite questionnées en contraste avec celles d’autres sociétés, de manière à favoriser l’analyse critique et la prise de recul par rapport aux automatismes culturels.

*Difficultés rencontrées pour assurer une éducation qui permette l’épanouissement de la diversité culturelle et des droits culturels de chaque personne*

Les difficultés ont trait notamment au manque de matériel didactique bi-plurilingue portant notamment sur les savoirs culturels et pratiques endogènes. Pour y remédier, il s’avère nécessaire d’intensifier la mise en place d’enquêtes de terrain pour recenser et systématiser ces savoirs et ensuite de mener des travaux de didactisation, afin de rendre ces savoirs visibles dans des séquences didactiques, ou autres supports divers mis à disposition des enseignants et des élèves. La production d’un tel matériel, culturellement et linguistiquement pertinent, implique donc la nécessité de former les acteurs de la chaine éducative, tant pour leur production que pour leur mise en œuvre.

*Participation des populations concernées et des parents, pour une meilleure effectivité du droit à l’éducation, notamment dans sa dimension**culturelle*

Au sein de la communauté où sont mis en œuvre les programmes, les différents acteurs (parents, autorités, leaders politiques, jeunes et enfants) participent d’une part à la mise en place d’un *diagnostic des besoins éducatifs* De précieuses informations sont ainsi recueillies sur leurs attentes, leur manière de percevoir les enjeux de l’éducation et leurs lacunes et besoins pour une compréhension approfondie des problématiques qui les préoccupent. D’autre part, les Associations des parents d’élèves constituent un espace d’échanges essentiels pour mener à bien des débats autour des contenus à aborder au sein de l’école.

En salle de classe, la mise en place d’une pédagogie de projet favorisant la réalisation de productions concrètes qui dépassent les « murs » de la classe engage pleinement les apprenants dans l’acquisition de nouvelles connaissances et savoirs culturellement et linguistiquement pertinents.

*Recommandations aux Etats et aux autres parties prenantes*

La formation des acteurs est essentielle et doit accorder une importance capitale à :

* des enseignements qui contextualisent des notions et des concepts plutôt qu'aux exercices mécaniques de mémorisation et de répétition ;
* des enseignements proposant des activités qui ont un sens pour l'élève, réalisées individuellement ou en groupe ;
* la pratique du débat (argumentation, écoute, analyse, synthèse) en classe, en encourageant la participation des apprenants à des échanges favorisant la réflexivité qui leur permettent de résoudre des problèmes et de développer une attitude nouvelle face à la vie.

C’est la formation continue et de qualité qui permet aux formateurs et aux enseignants de développer leurs capacités d’adaptation des programmes et des activités au rythme et aux connaissances partielles des élèves, en tenant compte des problèmes rencontrés par ces derniers et leurs communautés, favorisant ainsi l'appropriation des connaissances techniques et le développement des capacités/compétences de questionnement, de formulation d'hypothèses, d'analyse et de synthèse.